

Le CV anonyme instauré par la Région Aquitaine pour lutter contre les discriminations : un bilan positif un an après sa mise en oeuvre

En septembre 2008, Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine a souhaité la mise en place du CV anonyme, dans le cadre de la politique de lutte contre les discriminations accompagnée depuis trois ans par la conseillère régionale Naïma Charaï.

A ce jour, **le Conseil régional d'Aquitaine est la seule collectivité territoriale à mettre en place une procédure de CV anonyme généralisée à tous les postes** ouverts dans l'institution.

Concrètement, les offres ne mentionnent plus l'adresse du Conseil régional mais l'adresse d'un prestataire, STEP, une entreprise d'insertion basée à Pau (64).

Les CV et les lettres de motivations y sont traités et rendus anonymes : suppression de la photo, du nom, du prénom, de l'adresse, de l'âge ainsi que de toute référence à des dates ou au sexe. Tout est noté au masculin, en mode neutre en français. Cela peut aller jusqu'à la suppression de certains loisirs qui seraient trop connotés comme la danse classique ou le rugby par exemple.

Les expériences d'une durée supérieure à 2 ans sont notées d'une astérisque afin d'informer qu'elles sont significatives du point de vue de l'acquisition des compétences.

STEP transmet ensuite les candidatures anonymes, portant un numéro, à la Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales du Conseil régional (les candidatures reçues en dehors de cette procédure étant jugées irrecevables).

Un an après sa mise en œuvre, le bilan est jugé positif. « 35 personnes ont déjà été recrutées via le CV anonyme » indique Naïma Charaï « *Cette procédure permet de garantir l'égalité de traitement dans les recrutements. Et surtout d'envoyer à l'extérieur un message fort aux candidats, rassurés d'une meilleure impartialité en cas d'entretien avec un jury. Aujourd'hui, encore trop de candidats ont tendance à s'auto-discriminer* »

A ce titre, cette innovation a été référencée dans un guide de bonnes pratiques « *Gestion des ressources humaines dans les collectivités territoriales : comment agir pour l'égalité et prévenir les discriminations* » élaboré par la Halde. « *Avec la publication de ce guide, je formule le vœu que notre modèle de promotion de l'égalité puisse être généralisé à des directions de ressources humaines d'autres collectivités* » s'enthousiasme Naïma Charaï « *et j'invite Yazid Sabeg, haut commissaire à la diversité et à l'égalité des chances, à s'en inspirer* ».

Contact presse :

Rachid Belhadj :: 05 57 57 02 75 ou 06 18 48 01 79 :: presse@aquitaine.fr